

Mardi, 20 mars 2012

## **Vœu du Conseil municipal de Villeurbanne au sujet du Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire de Bugey**

Un an après la catastrophe nucléaire de Fukushima, 26 ans après celle de Tchernobyl et 33 ans après celle de Three Miles Island, il est dorénavant clair que l'accident nucléaire ne dépend pas du type de centrale ou de l'organisation politique du pays, mais plutôt de son impréparation.

La mobilisation sans précédent pour la chaîne humaine de Lyon à Avignon, confirme que de plus en plus de citoyens doutent de cette énergie nucléaire et souhaitent en sortir.

Cependant le choix de prolonger la vie de plusieurs centrales a été fait. Parallèlement le récent rapport de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN) a, pour la première fois, soulevé de vraies carences dans le fonctionnement et la sécurité des installations nucléaires françaises.

L'agglomération lyonnaise est concernée au premier chef par le nucléaire car elle se situe à moins de 40 km de 2 centrales nucléaires : Bugey dans l'Ain et Saint Alban-Saint Maurice dans l'Isère.

L'ASN fait des recommandations claires pour « les nôtres ». A Bugey comme à St Alban et dans toutes les centrales nucléaires, l'ensemble des préconisations de sécurité issue de la catastrophe de Fukushima ne seront pas effectives avant au moins 2020.

A quelle échéance ces remédiations seront effectives ?

Trop peu de villeurbannais savent qu'en cas d'accident au Bugey ou à Saint Alban comparable à celui de Fukushima, notre ville se situerait dans la zone dans laquelle il est recommandé de déménager. Nos concitoyens ont droit à la transparence, à une information précise détaillée et continue. En ce sens, la seule concertation avec les riverains les plus proches (moins de 10 km) et la simple Commission Locale d'Information rassemblant des élus et habitants des communes environnantes ne sont pas suffisantes.

Le Préfet de Région commence à peine à étudier ce que pourrait être une « Zone de Sécurité Renforcée » sur laquelle se déclencherait un périmètre de protection renforcée autour de ces centrales. Plutôt que de se trouver dans une situation non prévue, le groupe des élus Europe Ecologie Les Verts a demandé que l'étude englobe l'agglomération toute entière. Ce n'est là que l'application du principe de prévention et de précaution.

**Compte tenu de tous ces éléments, le conseil municipal de Villeurbanne formule le vœu que le Préfet du Rhône et de Région organise des réunions d'informations publiques avec les élus pour :**

- présenter les choix qui ont présidé à la hiérarchisation des actions à mettre en œuvre dans les centrales nucléaires proches de notre ville, ainsi que le calendrier prévu;
- éclairer la situation qui se développerait en cas d'accident à Bugey ou Saint Alban Saint Maurice;
- discuter de l'extension du périmètre de la Zone de Sécurité Renforcée.